



ADEME



La mission

Mots-clés :	Maître d'ouvrage public, label, énergie, évaluation, collectivités
Objet de la mission :	Adaptation française et mise à jour de l'aide à l'évaluation du label Cit'ergie/eea (European energy award), aide au développement du label en France (Bureau d'Appui Cit'ergie), pré-diagnostics Cit'ergie
Maître d'ouvrage :	ADEME
Montant de la prestation :	Contrat 1 : 32 550,00 €HT, adaptation AE Contrat 2 : 114 137 €HT (part AERE), BAC1 Contrat 3 : 32 445 €HT, évolution AE climat et DOM Contrat 4 : 243 160 €HT (part AERE), BAC 2 forfaitaire Contrat 5 : 213 474,15 €TTC, BAC3 forfaitaire Contrat 6 : marchés à bon de commande, pré-diagnostics
Période d'exécution :	Période 1 : Janvier 2009 - Septembre 2009 Période 2 : Novembre 2009 - Novembre 2011 Période 3 : Mai 2011 - Novembre 2011 Période 4 : Novembre 2011 - Avril 2014 Période 5 : Septembre 2014 - Septembre 2016 Période 6 : Juin 2015 - Juin 2016

Le contenu de la mission

Depuis fin 2009, AERE est coordinateur du BAC (Bureau d'Appui Cit'ergie) et accompagne l'ADEME dans le déploiement du label Cit'ergie (déclinaison française du label european energy award, récompensant les collectivités engagées dans des politiques climat-air-énergie ambitieuses) :

- groupement constitué d'AERE, Energy Cities et Bio-Eco pour la période 2009-2011 puis d'AERE et de Pentacle pour les périodes 2011-2014 et 2014-2016, Energy Cities en sous-traitant.

Les missions du BAC sont les suivantes :

- Faire vivre le réseau de 24 puis 36 de conseillers Cit'ergie (journées de formation, d'échanges, assistance téléphonique, alimentation d'une plateforme collaborative...)
- Faire vivre le réseau des collectivités labellisées ou en processus (journées d'échanges, newsletters, organisation d'évènements, mise à disposition de ressources thématiques...)
- Capitaliser et mettre en valeur les bonnes pratiques en matière de politique énergétique ;
- Faire évoluer les outils du label en fonction des enjeux (ex : adaptation au changement climatique), de la réglementation (ex : RT 2012) et des retours de terrain, dans une approche qualité
- Préparer et animer les réunions des instances décisionnelles du label ; AERE assure notamment le **secrétariat de la Commission nationale du label** : la société réceptionne, vérifie et participe à l'analyse préliminaire des dossiers de demande de labellisation Cit'ergie ou CAP Cit'ergie. AERE gère également les suites de la réunion : PV de décisions, annonces des résultats et recommandations.

AERE a contribué dès 2009 à l'adaptation française du label eea, en élaborant « l'aide à l'évaluation », référentiel national sur lequel est basée la notation. Une nouvelle mission nous a été confiée en 2011 pour intégrer les enjeux climatiques, ainsi que les spécificités des départements et régions d'outre-mer (DOM-ROM). En 2016, nous avons intégré la qualité de l'air dans le référentiel, et renforcé les thématiques « réseau de chaleur » et « rénovation de l'habitat ».

Pour ce faire, nous avons à chaque fois :

- étudié la déclinaison suisse du label eea (Cité de l'Energie : www.citedelenergie.ch)
- analysé la réglementation actuelle et à venir (lois Grenelle, loi de transition énergétique...)
- analysé des bonnes pratiques dans des collectivités pouvant être prises comme références dans un domaine particulier (Strasbourg pour le vélo, Montmélián ou Chambéry pour le solaire...)

- consulté de nombreux experts thématiques internes et externes à l'ADEME (GART, AMORCE, CLER, AITF, AASQA...)

Ce travail a abouti à un référentiel d'évaluation complet des politiques énergétiques publiques, comportant des critères qualitatifs et quantitatifs portant sur les six domaines du label Cit'ergie (ci-contre).

Des valeurs limites (représentant généralement la moyenne française) et des valeurs cibles (meilleures pratiques recensées en France ou objectifs dictés par la réglementation) ont été fixées pour chacun des indicateurs chiffrés afin de faciliter l'évaluation objective de la collectivité.

Par ailleurs, **Anne RIALHE est auditrice nationale et européenne pour le label**. Elle intervient au sein des collectivités candidates (en France pour Cit'ergie ou en Europe pour d'autres déclinaisons du label eea) pour réaliser l'audit externe nécessaire à l'octroi du label. Elle est depuis décembre 2013 auditrice en Suisse pour Cité de l'Energie.

Enfin, AERE a coordonné en 2015-2016 une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la **réalisation de pré-diagnostic Cit'ergie**, avec un pool de conseillers. 52 pré-diagnostic ont été réalisés.

Les six domaines de Cit'ergie

- 1) Développement territorial
- 2) Patrimoine de la collectivité
- 3) Approvisionnement en énergie, eau, assainissement
- 4) Mobilité
- 5) Organisation interne
- 6) Communication, coopération

Les compétences mobilisées et/ou acquises par AERE grâce à la mission

Cette expérience d'envergure nationale, aux enjeux stratégiques, nous a permis de **travailler avec une multitude d'acteurs**, issus d'horizons divers et aux compétences et convictions variées. La recherche du consensus et de l'efficacité est au cœur de nos préoccupations dans ce projet.

Cette mission nous a permis de mieux connaître les **outils disponibles en matière d'énergie et de climat** pour les collectivités territoriales françaises : Plan Climat Energie Territorial, Convention des Maires, Agenda 21, Bilan Carbone... nous permettant d'encore mieux structurer et **guider les actions des collectivités** en la matière, en fonction de leur compétences et de leurs moyens. Notre pratique de **l'évaluation** s'est également trouvée renforcée, de la conception d'un référentiel à la mise en œuvre des outils au sein des collectivités.

La **veille réglementaire et juridique** nécessaire à l'élaboration et l'actualisation des outils du label a également permis à AERE d'actualiser ses connaissances du cadre législatif en matière d'énergie et de climat (notamment l'adaptation changement climatique) et d'avoir une vision d'ensemble réaliste et argumentée des possibilités d'actions des collectivités.

L'**animation de réseau et la mobilisation d'outils de communication** pertinents pour toucher les différents publics cibles ont fait également partie intégrante du projet : cerner les besoins de chacun, utiliser le langage adéquat, réaliser des supports pédagogiques et attractifs sont autant de détails auxquels nous avons prêté une grande attention.



A gauche, atelier de travail lors de la journée des collectivités en 2015
A droite, fiche de bonnes pratiques des collectivités labellisées

